



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL82\_2024-BF



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°82/2024**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 24 juin 2024**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAOU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAOU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

**Absents/Excusés :** Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

## OBJET : Budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe DSP EAU

Le présent Budget Supplémentaire du Budget DSP Annexe Eau comprend :

### A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)

Conformément aux affectations des résultats délibérées précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En recettes d'investissement, la somme de 921 600,82 € en excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) pour couvrir le besoin de financement,
- Les restes à réaliser :
  - En dépenses d'investissement à hauteur de 2 905 872,09 € correspondant principalement aux études et travaux relatifs à la réhabilitation des branchements AEP sur différentes communes, les travaux d'adduction d'eau, de forage, et de captage et au schéma directeur.
  - En recettes d'investissement à hauteur de 3 964 291,20 € correspondant aux subventions du Conseil départemental du Gard, de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.
- En dépenses d'investissement, la somme de 1 980 019,93 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001)
- En recettes de fonctionnement, la somme de 1 647 580,38 € correspondant à l'excédent reporté de la section de fonctionnement (chapitre 002).

### Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2024 voté en décembre 2023

#### 1- La section de fonctionnement :

Les dépenses nouvelles de fonctionnement sont proposées pour un total de 1 705 230,38 €. Elles évoluent sur les chapitres suivants :

- Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 40 000 € correspondant au solde des dernières conventions de gestion ainsi qu'à un remboursement taxe foncière pour un château d'eau (exercices 2023 et provision 2024) ;
- Chapitre 012 « Charge de personnel » : + 60 000 € positionnés pour ajuster les crédits alloués au regard de l'augmentation positionnée au Budget principal ;
- Chapitre 65 « Autres dépenses de gestion courante » : +13 400 € correspondant aux créances admises en non-valeur ;



- Chapitre 66 « Charges financières » : + 15 000 € afin d'ajuster les crédits alloués aux charges financières ;
- Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : + 166 000 € pour le remboursement à la commune de Bagnols sur cèze des montants trop perçus dans le cadre du transfert des résultats de la compétence Eau au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- Chapitre 023 « Un virement à la section d'investissement » : +1 410 830,38 €

Les recettes de fonctionnement à hauteur de 1 705 230,38 € correspondent aux éléments ci-après :

- Chapitre 002 « l'excédent de fonctionnement reporté » : +1 647 580,38 € ;
- Chapitre 042 « Opération d'ordre de transfert entre section » : +57 650 € relatifs à l'amortissement 2023 et 2024 des subventions d'investissement perçues.

## **2- La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement (hors restes à réaliser), sont proposées pour un total de 5 546 819,95 € :

- Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » : 1 980 019,93 € ;
- Chapitre 040 « Opération d'ordre de transfert entre section » : +57 650 € relatifs à l'amortissement 2023 et 2024 des subventions d'investissement perçues ;
- Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés » : +5 500 € pour ajuster les crédits alloués ;
- Chapitres 20 « Immobilisations incorporelles », 21 « Immobilisations corporelles », 23 « Immobilisation en cours » : + 3 503 650 € de dépenses nouvelles.

Les recettes d'investissement (hors restes à réaliser), sont proposées à hauteur de 4 488 400,82 € :

- Chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » : +1 410 830,38 € ;
- Chapitre 10 « Dotations, fonds diverses et réserves » : +921 600,82 € relatifs à la couverture du besoin de financement ;
- Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » : + 2 155 969,62 € correspondant à un emprunt d'équilibre.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 17 juin 2024,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)**

- **ADOpte** le budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe DSP Eau, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 1 705 230,38 € et en section d'investissement à hauteur de 8 452 692,02 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le

**05 JUL. 2024**

